

Politique à l'égard des populations autochtones

Mines d'or Duparquet reconnaît la relation unique que les peuples autochtones entretiennent avec leurs territoires traditionnels et les droits associés à ces terres et à ces ressources. Nous sommes conscients de l'importance de la protection de l'environnement dans ces territoires traditionnels et nous en faisons un élément central de la planification de nos projets. Mines d'or Duparquet estime qu'à travers une consultation et une collaboration significatives, dans un esprit de réconciliation, nos projets peuvent être développés pour soutenir la vision et les objectifs de développement respectifs que les communautés autochtones peuvent avoir pour elles-mêmes.

Pour y parvenir, nous allons :

- Faciliter une consultation respectueuse, transparente et opportune de toutes les communautés potentiellement affectées.
- Favoriser la prise de conscience culturelle et la compréhension de l'histoire et de la culture des peuples autochtones dans l'ensemble de la société.
- Offrir aux communautés autochtones locales la possibilité de partager leurs connaissances traditionnelles et l'utilisation des terres, et intégrer ces connaissances dans la planification des projets et les études de suivi.
- Offrir aux communautés autochtones des possibilités et des ressources pour participer aux études environnementales, à l'identification des mesures de protection de l'environnement et à la surveillance continue.
- Collaborer avec les communautés autochtones locales afin d'identifier et de soutenir les objectifs de développement communautaire qui apportent des avantages durables.
- Offrir des possibilités d'emploi, de formation et de contrat aux membres des communautés et aux entreprises autochtones pour qu'ils participent à nos projets.
- Soutenir les activités qui renforcent la culture autochtone, l'utilisation des terres et le bien-être des communautés.



Dan Wilton
Chef de la direction et
Directeur



Steve Lines
VP, Environnement et
relations communautaires